« *La clé pour informer, c'est s'informer.* »



© Amnesty International / Lucie Morauw

Adélaïde Charlier est une activiste belge pour la justice climatique et sociale. En 2018, alors qu'elle est encore à l'école, en secondaire, elle est à l'initiative, avec d'autres jeunes, de la création du mouvement *Youth For Climate Belgium*, un mouvement écologiste inspiré de *Fridays for Future* initié par Greta Thunberg, une jeune activiste suédoise pour le climat. Plus tôt lors de la même année, Greta Thunberg lance un appel aux écoles en Europe à faire grève pour le climat. Adélaïde Charlier et Anuna De Wever invitent alors les élèves en Belgique à faire grève tous les jeudis. Entre janvier et mai 2019, un grand nombre d'élèves du secondaire à travers toute la Belgique ont ainsi fait grève tous les jeudis pour manifester pour la justice climatique.

Aujourd'hui, Adélaïde Charlier est la co-fondatrice de l'association *The Bridge*, une association ayant pour but de mobiliser les jeunes et d'attirer l'attention du public sur les questions de justice climatique. Elle est également la co-directrice de G1000, une organisation belge défendant la démocratie et la participation citoyenne.

Au cours d'une interview exclusive avec Adélaïde Charlier, en juillet 2026, nous lui avons posé quelques questions en lien avec la liberté d'informer, les menaces auxquelles elle fait face et les moyens de la protéger. Nous avons également évoqué ses missions comme activiste

climatique, ce qu'elle considère être son rôle au sujet du partage d'informations et les éventuelles difficultés qu'elle rencontre.

Retrouve l'intégralité de l'interview dans cette fiche témoignage. Tu peux également consulter nos réseaux sociaux (Instagram @amnestygroupesjeunes et YouTube @amnestybe) pour visionner une version filmée de l'interview.

La liberté d'informer avec Adélaïde Charlier

« *Salut, moi c'est Adélaïde. J'ai 25 ans et ça fait sept ans que je suis activiste pour la justice climatique. J'ai cofondé une association, qui s'appelle The Bridge, et je suis aussi co-directrice d'une organisation qui travaille sur la démocratie.* »

C'est quoi, pour toi, la liberté d'informer ?

« *Pour moi, la liberté d'informer, c'est d'abord un texte légal, la possibilité de pouvoir s'exprimer dans une liberté totale, mais sur base de faits. C'est ça toute la complexité et la balance à trouver dans le partage d'informations, qui est basé sur des faits et non seulement sur des opinions. Donc, pour moi, c'est un travail qui nécessite beaucoup de rigueur, de profondeur, de la recherche et qui doit se faire par des gens qui ont le temps et la capacité de le faire.* »

Quelles sont les principales menaces à la liberté d'informer, selon toi ?

« *En 2026, je pense que la plus grande menace à la liberté d'informer, c'est le fait que l'opinion d'une personne aujourd'hui équivaut à une information qui, elle, a nécessité une recherche de fond, qui a une méthodologie pour atteindre une certaine conclusion. Donc, un fait est à la même hauteur qu'une opinion, ce qui est pour moi dangereux. Pourquoi ? Parce qu'une opinion est intéressante et il faut pouvoir les développer, il faut pouvoir les inclure, les mélanger et les mettre dans un cadre avec des modérateurs pour pouvoir vraiment débattre. Par exemple, "le dérèglement climatique est causé par l'être humain", c'est un fait. Pourquoi c'est un fait ? Parce qu'il y a eu toute une recherche, une méthodologie qui a été suivie par des experts, qui a été fact-checkée par d'autres experts et depuis des années et des années, à travers plusieurs et plusieurs rapports. Ça, c'est un fait. Et donc, un fait aujourd'hui ne peut pas être débattu comme des opinions peuvent l'être. Donc, en 2026, quand on est à l'ère des réseaux sociaux où on peut tout partager, ce qui est tout de même très intéressant, on doit tout de même faire extrêmement attention à valoriser tout autant une opinion qu'un fait qui a été recherché et qui a nécessité une méthodologie et une rigueur très importantes.* »

Comment protéger, défendre ou promouvoir la liberté d'informer ? Et quelles sont les principales menaces, selon toi, dans ce domaine ?

« *Pour protéger la liberté d'information, pour moi, le mot clé c'est : la diversification des faits et surtout des différents médias. Donc, on doit pouvoir avoir une diversité de médias : on a les médias publics, on a les médias privés et on a aussi les médias indépendants, qui sont extrêmement importants parce que, souvent, ils vont aussi dans la recherche et ils prennent le temps d'analyser un fait sociétal et de pouvoir vraiment venir amener une analyse plus indépendante. Donc, pour moi, ces trois différents médias doivent pouvoir coexister ensemble et avoir vraiment chacun leur espace. Aujourd'hui, par exemple, la presse indépendante est en train de disparaître ici en Belgique et ça, c'est une inquiétude.*

Concrètement, ce qu'on peut faire, c'est non seulement la soutenir financièrement, mais aussi la suivre. Aujourd'hui, les réseaux sociaux sont notre force de frappe. On y est tous, presque, et donc on peut, là maintenant, aller sur le réseau qu'on utilise le plus, Instagram, Tiktok, ou d'autres, et suivre la presse indépendante. Surtout, mon petit tips, ce serait de suivre différentes presses. Donc, aller suivre la presse publique, mais aussi la presse indépendante et aussi, même, la presse privée. Parce que ce qui est intéressant pour nous, en tant qu'individus, c'est de pouvoir toujours vérifier différents faits, différents propos qui sont partagés par la presse, par d'autres interlocuteurs, donc par d'autres médias. La meilleure manière pour vous de soutenir la liberté d'information, c'est de soutenir les médias, rien qu'en les suivant sur les réseaux. Et aussi, en s'assurant que vous soutenez différents types de presse, pour être sûr·e·s que vous ayez différentes manières d'être informé·e·s.

Dans la liberté d'information, et la liberté d'expression, il y a aussi le fait de pouvoir partager des infos. Par exemple, si on garde l'exemple du changement climatique qui existe, il faut s'interroger sur ce que l'on va faire de cette info. C'est là où c'est intéressant de suivre des créateurs ou des créatrices de contenu, mais aussi des activistes sur les réseaux sociaux parce qu'ils vont vous amener à l'étape suivante. Vous êtes informé·e·s, mais qu'est-ce que vous pouvez faire avec cette information, maintenant ? Et donc, personnellement, moi, mon taf, entre autres, c'est de partager une info, qui est fondamentale. Mais surtout ensuite, c'est directement de lier cette information avec un outil d'action. Qu'est-ce qu'on peut faire avec cette information ? Comment est-ce qu'on peut être inclu·e pour soit influencer une politique, soit partager notre opinion ?

Pour protéger la liberté d'information en Belgique, je pense qu'un facteur qui est essentiel, c'est aussi de soutenir les activistes. Les activistes jouent un rôle crucial dans le partage de l'information tout en donnant aussi des moyens d'action, et ça, c'est hyper important parce que les activistes permettent au public de savoir comment naviguer parmi le flux d'informations et ce qui peut être fait concrètement face à telle ou telle information.

Mais, ce qui est dangereux aujourd'hui, c'est que ces activistes, et j'en fais partie, sont de plus en plus criminalisé·e·s dans leur travail, parce qu'on partage des informations et qu'on dit aux gens qu'il est important de réagir, car on a peur de "perdre" nos droits fondamentaux (par exemple,

notre droit de manifester ou notre droit à un environnement sain). Faire ces alertes-là, nous amène à des moments de criminalisation en tant qu'individu. Et ça, c'est quelque chose qui m'inquiète énormément aujourd'hui et donc, une des manières de s'assurer que la criminalisation se minimise, c'est de montrer un soutien. »

Quelle est la clé pour informer quand on n'est pas journaliste ?

« *La clé pour informer quand on n'est pas journaliste, c'est de s'informer ! Ça, c'est la première chose. Alors, vous n'allez jamais être experts sur un sujet. Par exemple, moi j'informe beaucoup sur les énergies fossiles. Je ne suis pas du tout ingénieure. Et pourtant, c'est tout à fait ok. Mais la première chose que je vais faire, c'est m'informer un maximum et m'entourer d'ingénieurs, d'experts, même d'économistes qui traitent ce sujet-là au quotidien. Une fois que j'ai leurs infos, je vais pouvoir la partager à ma sauce et m'assurer que, même quand je l'adapte à ma sauce, les faits restent les mêmes. Et puis, rester dans ma propre légitimité quand je partage l'information, c'est important pour moi. Donc, toujours souligner "Attention, je ne suis pas experte sur les énergies, mais ce que je peux vous partager, c'est qu'en tant que citoyenne, je suis extrêmement inquiète parce que j'ai été informée qu'on est en train de sur-utiliser une énergie qui est en train de littéralement détruire notre environnement aujourd'hui". Et ça, je peux le partager tant que je reste dans ma légitimité de citoyenne. Quand on doit informer, alors qu'on n'est pas expert, on est toujours légitime, légitime de rester à notre place, en disant qu'on est inquiet avec toutes les informations qu'on a eues. Et tant qu'on reste à cette place-là quand on partage des informations, je pense qu'on fait notre rôle en tant que citoyen.* »

Faut-il maîtriser complètement un sujet sur lequel on veut informer ?

« *Personnellement, je ne maîtrise pas à 100 % tous les sujets que je partage, sur les questions des énergies fossiles, sur les questions d'exploitation des fonds marins, sur les questions de biodiversité et autres. Mais je m'entoure des meilleurs experts pour pouvoir bien connaître le sujet, à son maximum, et toujours rester dans mon rôle : en tant qu'activiste, j'ai ces informations-là, et, dans ces informations-là, voilà les recommandations que je partage et donc les moyens d'action que je veux mettre en place. Mais, ce qui est le plus important à retenir, c'est quel rôle vous jouez dans l'histoire et, du coup, quelles sont les informations dont vous avez besoin pour jouer ce rôle-là. Et restez dans votre légitimité en tant que jeune ou en tant qu'élève en vous demandant quelle est l'information dont vous avez besoin pour pouvoir informer vos professeur·e·s et leur demander "Est-ce qu'on peut être informé·e·s sur ça ?", ça c'est déjà une force. Et une fois que vous êtes assez informé·e sur un sujet, réfléchissez toujours à ce que vous pouvez faire avec cette information. En restant vous-même, et en restant l'expert que vous êtes, c'est-à-dire pas ingénieur·e mais un élève qui a aussi son rôle à jouer dans l'histoire.* »

Subis-tu parfois du harcèlement lié au genre lors de tes communications ?

« Alors, d*es réactions que je peux avoir, par exemple, sur les réseaux sociaux après une publication, c'est : "Une bonne fessée et hop, en classe !", "Tu as réussi tes études où, écolo ? T'as trouvé un boulot, pétasse ?", "Petite idiote, gosse de riche", "Vous êtes une honte pour la Belgique"...*

J'ai déjà été confrontée à différentes menaces, en effet, suite à un partage d'informations sur les réseaux sociaux, surtout concernant les questions de dérèglement climatique. Apparemment ça perturbe. Mais, ce qui est intéressant, c'est que ce sont des attaques qui ne sont pas du tout liées au sujet, mais plutôt à ma personne, surtout au fait que je sois une femme et une jeune femme. Donc, les attaques sont très personnelles et très très peu constructives, pour ne pas dire pas du tout ! »

Est-ce que la liberté d'informer, cela te fait penser à quelqu'un ?

« *La liberté d'informer me fait penser à tous les activistes qui se sont levés à un moment donné quand c'était nécessaire, surtout à tous ceux qui se sont fait réprimer, même ici en Belgique.*

Ça me fait penser à Marjane Satrapi, une super dessinatrice, réalisatrice iranienne qui a permis au monde de mieux comprendre la situation sur place, d'une manière hyper touchante. J'ai vu ses films et j'ai lu ses histoires et ça m'a beaucoup touchée. C'est une manière de pouvoir partager une histoire, de la rendre accessible et d'avoir la liberté de pouvoir le faire.

Ça me fait penser aussi à des mouvements comme les Soulèvements de la Terre, qui s'engagent pour préserver : préserver la terre, préserver l'eau. Mais qui se font attaquer ou criminaliser. On essaye de les dissoudre, c'est-à-dire littéralement de les faire disparaître. Et c'est ça qui me fait peur, c'est la question de vouloir dissoudre un mouvement. C'est quelque chose qui, de toute façon, ne pourra jamais se faire. Et donc c'est ça aussi la liberté d'informer, la liberté de pouvoir partager non seulement son opinion, qui est basée sur des faits, mais de pouvoir aussi s'engager. Donc, de pouvoir faire quelque chose d'une information qu'on reçoit. En conclusion, ça me fait penser à tous ceux aujourd'hui qui s'engagent grâce aux informations auxquelles ils ont eu accès. »

Le petit + : il existe également une fiche focus théorique intitulée « *Liberté d'information* » qui permet d'en savoir plus sur la question et peut être utilisée en complément de cette fiche témoignage ainsi que diverses fiches d'activités, fiches à voir à lire ou encore fiches de jeux sur le thème de la liberté d'information. Toutes ces fiches sont à retrouver sur notre plateforme de ressources en ligne : **www.amnesty.be/plateforme** en sélectionnant « Liberté d'expression » dans le moteur de recherche de la plateforme, dans l'onglet « par thématique ».

Pour obtenir le lien de la version filmée de cette interview (version courte et version longue), il est possible de contacter jeunes@amnesty.be.